

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	7
 <i>PREMIERE PARTIE</i> LA FONCTION PUBLIQUE	
Chapitre I. — Personnels, statuts, structures	21
Section I. — La composition de la fonction publique	21
§ I. — La qualité d'agent public	24
A. — Les agents des services publics administratifs	25
B. — Les agents des services publics industriels et commerciaux	34
C. — Précisions complémentaires	37
§ II. — Agents publics et titularisation	40
A. — Les fonctionnaires	40
B. — Les stagiaires	42
C. — Les auxiliaires	46
D. — Catégories particulières	52
§ III. — Agents publics et situation légale et réglementaire	53
A. — La situation légale et réglementaire des agents publics nommés ..	54
B. — Le statut des agents publics contractuels	58
C. — La concertation et la « contractualisation » des rapports collectifs	59
Section II. — Les sources et l'évolution du droit de la fonction publique ..	62
§ I. — Le droit de la fonction publique avant 1946	63
A. — L'absence de statut général	63
B. — Les interventions législatives	66
C. — L'ouverture des recours juridictionnels	68
§ II. — L'ère des statuts généraux. Le statut général des fonctionnaires civils de l'Etat	70
A. — Les garanties fondamentales des fonctionnaires	73
B. — Le domaine d'application du statut général	75
C. — La mise en œuvre du statut général	79
§ III. — Les autres statuts généraux	86
A. — Le statut général des militaires	86
B. — Le statut général de la fonction publique territoriale	88
C. — Le statut général de la fonction publique hospitalière	94

Section III. — L'organisation de la fonction publique	94
§ I. — Les organismes de concertation	96
A. — Les conseils supérieurs	98
B. — Les comités institués dans les services	100
C. — Les commissions intervenant dans le déroulement des carrières	101
§ II. — L'organisation en corps de la fonction publique	103
A. — La notion de corps de fonctionnaires	104
B. — Les catégories de corps	106
C. — Les changements de corps	109
§ III. — La structure interne des corps	110
A. — La division des grades en classes	111
B. — Les relations entre grade et emploi	112
Chapitre II. — L'entrée dans la fonction publique et la carrière	119
Section I. — L'admissibilité aux emplois publics	120
§ I. — Les conditions d'admission	121
A. — La nationalité française	121
B. — Les droits civiques	125
C. — La compatibilité du passé pénal du candidat avec l'exercice de fonctions publiques	126
D. — La régularité de la position au regard du Code du service national	126
E. — L'aptitude physique	126
§ II. — Le principe d'égalité d'admissibilité	128
A. — La non-discrimination en raison des opinions politiques	129
B. — La non-discrimination en raison des croyances religieuses	130
C. — La non-discrimination en raison du sexe	132
Section II. — Le recrutement	136
§ I. — Les techniques de recrutement	136
I. — Le recrutement par concours	136
A. — Les problèmes d'organisation des concours	138
B. — Le droit commun des concours	143
C. — Les suites de la proclamation des résultats	155
II. — Les dérogations au principe du recrutement par concours	158
A. — Les dérogations relatives à l'accès à un corps	159
B. — Les dérogations relatives aux emplois à la discrétion du gouvernement	161
C. — Les dérogations permettant de pourvoir aux emplois supérieurs des fonctions publiques territoriale et hospitalière	164
§ II. — La nomination	164

A. — L'autorité compétente	165
B. — Les conditions d'exercice du pouvoir de nomination	166
C. — La production des effets de la nomination	168
§ III. — Le contentieux du recrutement	169
A. — La juridiction compétente	170
B. — Les recours des candidats	172
C. — Les recours des agents en fonction et de leurs groupements professionnels	174
Section III. — Le déroulement de la carrière	175
§ I. — L'avancement	179
A. — La notation	179
B. — Les types d'avancement	182
§ II. — Les positions	185
A. — L'activité	186
B. — Les autres positions statutaires	187
§ III. — La fin de la carrière	190
A. — Le mode normal de sortie de la fonction publique	190
B. — Les autres modes de sortie de la fonction publique	192
C. — Le contentieux des évictions de la fonction publique	195
Chapitre III. — Les droits et devoirs des membres de la fonction publique	199
Section I. — Les libertés publiques	199
§ I. — La liberté de pensée	200
A. — La liberté d'opinion	201
B. — La liberté d'expression	203
§ II. — La liberté syndicale	209
A. — L'application du droit commun syndical	213
B. — L'institutionnalisation du syndicalisme	214
C. — Les limites de la liberté syndicale	215
§ III. — Le droit de grève	217
A. — Les sources de la réglementation	221
B. — La conciliation entre droit de grève et intérêt général	223
C. — Les conséquences de l'exercice du droit de grève	230
Section II. — Les obligations professionnelles des agents publics et leurs contreparties	235
§ I. — Les obligations générales	236
A. — L'obligation de servir	236
B. — Les obligations complémentaires	246

§ II. — Les droits résultant de l'appartenance à la fonction publique	250
A. — Les droits à protection	250
B. — Le droit à communication du dossier	253
C. — Les droits pécuniaires	255
Section III. — Le régime disciplinaire	269
§ I. — La faute disciplinaire	272
A. — L'appréciation de la réalité des faits	272
B. — L'appréciation de la qualification juridique des faits	273
C. — La prise en considération de l'ensemble du comportement de l'agent	275
§ II. — Les sanctions	276
A. — L'échelle légale des sanctions	276
B. — Le statut de la sanction disciplinaire	277
C. — L'amnistie en matière disciplinaire	280
§ III. — La procédure	282
A. — La suspension préalable en cas de faute grave	284
B. — La règle de la communication du dossier	286
C. — L'intervention d'un conseil de discipline	291

SECONDE PARTIE

LE DOMAINE DES PERSONNES PUBLIQUES

Chapitre I. — La notion de domaine public	301
Section I. — Les conceptions doctrinales	302
A. — Le premier courant doctrinal : Proudhon, Berthélemy	303
B. — Le second courant : Hauriou, Marcel Waline	305
C. — La mise en cause de la distinction : Duguit, Jean-Marie Auby	306
Section II. — Le droit positif	307
§ I. — Les conditions invariablement nécessaires	308
A. — L'appartenance des biens à une personne publique	308
B. — L'affectation des biens à l'utilité publique	312
§ II. — La question de l'exigence d'autres conditions	315
A. — L'appartenance au domaine public naturel immobilier	315
B. — L'appartenance des biens immobiliers au domaine public artificiel	316
C. — L'appartenance au domaine public mobilier	320
§ III. — La consistance de certaines dépendances du domaine public	321
A. — Le domaine public naturel immobilier	321
B. — La voirie routière	327

C. — Les dépendances accessoires	328
Section III. — Précisions complémentaires	331
A. — Classement et déclassement	331
B. — Les changements d'affectation et transferts de gestion	336
C. — Le contentieux de l'appartenance d'un bien au domaine public	340
Chapitre II. — La domanialité publique	343
Section I. — Le régime de protection du domaine public	343
§ I. — Le principe de l'inaliénabilité	344
A. — La portée relative du principe	344
B. — Les conséquences de l'inaliénabilité	345
§ II. — La police de la conservation	353
I. — Les contraventions de voirie routière	354
II. — Les contraventions de grande voirie	356
A. — L'engagement des poursuites	359
B. — Les causes d'exonération	361
C. — L'exercice de sa compétence par le juge	364
Section II. — Le régime des rapports de voisinage	369
§ I. — La délimitation du domaine public	370
I. — La délimitation du domaine public naturel	371
A. — Le caractère déclaratif de la délimitation	371
B. — Le droit à la délimitation	373
C. — Le contentieux de la délimitation	374
II. — La délimitation des voies publiques	377
A. — Les plans d'alignement	377
B. — Les arrêtés d'alignement	381
§ II. — Les charges de voisinage	382
A. — Les charges au profit du domaine public	382
B. — Les charges grevant le domaine public	384
Section III. — Le régime de l'utilisation du domaine public	387
§ I. — Les utilisations collectives	389
A. — Le principe de liberté	389
B. — Le principe d'égalité	392
C. — Le principe de gratuité	395
§ II. — Les utilisations privatives	398
I. — La diversité des occupations du domaine public	398
II. — Les principes du régime des utilisations privatives	401
A. — La subordination à autorisation	401

B. — L'exigence d'une redevance	410
C. — Le principe de précarité	412
III. — Aspects particuliers du régime des utilisations privatives	415
A. — Les conditions d'octroi et de maintien des autorisations	415
B. — Les refus de renouvellement et abrogations des autorisations	418
C. — L'indemnisation des préjudices résultant de travaux publics	421
Chapitre III. — Le domaine privé	427
Section I. — Le principe de l'application d'un régime de droit privé	428
Section II. — Le refus de la qualification de service public à la gestion du domaine privé	429
Section III. — Le contentieux de la gestion du domaine privé	432
A. — Les litiges provoqués par une décision	432
B. — Les litiges contractuels	435
C. — Les litiges provoqués par des faits matériels	437

TROISIÈME PARTIE

LES TRAVAUX PUBLICS

Chapitre I. — La notion de travail public	443
Section I. — L'opération de travail public	443
A. — Le tronc commun : l'exigence d'un travail immobilier	445
B. — Première hypothèse : travail exécuté pour le compte d'une personne publique	446
C. — Seconde hypothèse : travail exécuté pour le compte d'une personne privée	448
Section II. — L'ouvrage public	451
A. — Les éléments constants de la définition	452
B. — Les variables	455
C. — Le principe de l'intangibilité des ouvrages publics	459
Section III. — L'effet attractif de la notion de travail public	463
A. — L'effet attractif et la qualification des contrats	464
B. — L'effet attractif et la qualification des dommages	466
C. — La mise en échec de l'effet attractif	470
Chapitre II. — L'exécution des travaux publics	473

Section I. — Les modes d'exécution des travaux	474
A. — L'exécution en régie	474
B. — L'exécution par des non-professionnels	475
C. — Le recours à des professionnels	475
Section II. — Les rapports entre le maître de l'ouvrage et les constructeurs	482
§ I. — Les responsabilités encourues	483
A. — La responsabilité pour faute	484
B. — La garantie décennale	486
C. — La garantie biennale	497
§ II. — Les travaux hors contrat	499
A. — Les sujétions imprévues	499
B. — Les travaux nécessaires	500
C. — Les travaux utiles	501
§ III. — La sous-traitance	503
A. — Les conditions de la sous-traitance	504
B. — Le paiement direct	504
C. — L'action directe	506
Section III. — Particularités du régime d'exécution des travaux publics	507
A. — Le droit d'occupation temporaire	508
B. — L'offre de concours	511
C. — La récupération des plus-values	513
Chapitre III. — Les dommages de travaux publics	517
Section I. — La compétence juridictionnelle	517
A. — Le principe de la compétence administrative	518
B. — Les hypothèses de compétence judiciaire	520
Section II. — Les conditions de la responsabilité	529
§ I. — Les accidents de travaux publics	530
A. — Les dommages subis par les participants	530
B. — Les dommages subis par les usagers	533
C. — Les dommages subis par les tiers	540
§ II. — Les dommages permanents de travaux publics	541
A. — Le régime général	542
B. — Les cas particuliers	546
Section III. — Les personnes responsables	548
A. — Les possibilités d'action ouvertes à la victime	548
B. — Les causes d'exonération	552

C. — La détermination des responsables définitifs	553
---	-----

QUATRIEME PARTIE

L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE	557
--	------------

A. — Expropriation et réquisition	557
B. — Expropriation et préemption	560

Chapitre I. — Les caractères fondamentaux de l'expropriation	565
A. — Expropriation et droits réels immobiliers	565
B. — Initiateurs et bénéficiaires de l'expropriation	566
C. — Expropriation et utilité publique	568
D. — Expropriation et garanties	571

Chapitre II. — La phase administrative de la procédure d'expropriation	575
---	------------

Section I. — Le déroulement de la procédure	577
§ I. — La constitution du dossier	578
§ II. — L'appréciation de l'utilité publique	583
A. — L'enquête préalable	584
B. — La déclaration d'utilité publique	588
§ III. — La détermination des biens ou droits réels à exproprier	593

Section II. — Le contrôle de la légalité de la phase administrative de la procédure	594
A. — Le recours en annulation de la DUP	595
B. — Le recours en annulation de l'arrêté de cessibilité	606
C. — Les conséquences des annulations	607

Section III. — Les préjudices imputables à la phase administrative de la pro- cédure	611
---	------------

Chapitre III. — La phase judiciaire de la procédure d'expropriation	615
A. — Le transfert de propriété	616
B. — L'indemnisation	617
C. — L'entrée en possession	627

INDEX ALPHABETIQUE

A. — Fonction publique	631
B. — Domaine, Travaux publics, Expropriation, Réquisitions, Préemption	634